

Forum des initiatives citoyennes

EN PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

La Baume les Aix, 12 avril 2003

I - Les motifs d'une rencontre

Le 12 avril 2003, à La Baume les Aix une quarantaine de militants de mouvements citoyens, associatifs, syndicalistes, venus du Vaucluse, des Hautes-Alpes, du Var et des Bouches-du-Rhône. (André Aschiéri, maire de Mouans-Sartoux dans les Alpes maritimes était excusé) se sont réunis, pour la seconde fois, à l'initiative du Forum de la gauche citoyenne et de la Convention citoyenne, pour échanger et réfléchir dans la perspective des élections régionales au printemps 2004.

Pour la plupart d'entre eux, militants associatifs ou/et politiques, ils sont fortement impliqués dans la vie locale et considèrent que la Région est (ou devrait être) un lieu important du fonctionnement du système démocratique et de développement de l'intérêt collectif. Ils se mobilisent car, s'ils croient en l'avenir de l'institution régionale, ils sont très inquiets quant aux résultats prévisibles, mais aussi quant aux conditions dans lesquelles se préparent et se dérouleront les prochaines échéances électorales dans moins d'un an.

-L'abstention déjà forte aux dernières élections similaires risque de s'accroître, confirmant le désintérêt sinon le dégoût des citoyens pour la vie politique. Cette attitude qui semble se généraliser porte une grave atteinte au système démocratique.

-L'histoire récente démontre en effet que l'extrême droite a conservé une capacité de nuisance dans la Région et qu'il serait dangereux de négliger ou de sous-estimer son poids dans l'opinion.

-Les avatars des récentes modifications de la loi électorale font craindre une lassitude croissante de l'électorat et en tout cas une confusion totale dans les choix et les listes qui seront proposés aux citoyens. Comme l'a précisé le Conseil constitutionnel, le gouvernement a le devoir de nous fournir des explications sur ce que l'on est en droit d'appeler une usine à gaz électorale.

-Les conditions de fonctionnement de l'institution régionale et de l'assemblée, depuis plusieurs années, n'incitent pas le citoyen à s'y intéresser.

-Les projets de lois de décentralisation qui visent à donner en particulier aux Régions des pouvoirs et des moyens accrus, ne seront pas un progrès pour la démocratie s'ils ne sont accompagnés d'un renforcement significatif des moyens de contrôle des citoyens et de la mise en place de contre-pouvoirs efficaces.

Cette inquiétude partagée a conduit les participants à poursuivre leur réflexion en commun, à échanger leurs expériences et à esquisser une méthode de travail et des pistes de propositions.

II – La démocratie représentative en question

Dans leur grande majorité, les habitants de cette Provence Alpes Côte d'Azur connaissent à peine son existence et ses limites géographiques, son rôle, son mode de fonctionnement et souvent même le nom de ses élus. Seuls, ceux qui ont directement à faire avec l'institution sont partiellement informés de ce que l'on peut en attendre, en matière de subventions notamment. La Région représente alors pour eux un guichet plus ou moins compliqué à comprendre et à utiliser. Combien d'entre nous sont-ils à même de définir les priorités régionales ? Quelles sont les principales orientations de la politique régionale ? Peut-on même situer clairement la Région sur l'éventail politique ? Autant de questions sans réponse qui montrent que cette institution bientôt trentenaire n'a pas su prendre sa place dans un fonctionnement démocratique du territoire.

Cette distance entre le citoyen et l'institution se conjugue avec un système de représentation et de décision archaïque fonctionnant traditionnellement « du haut vers le bas ». La Région n'est certes pas avare en matière de politique de communication, en particulier à l'approche des périodes électorales, mais cette information demeure très formelle à l'exemple de ces multiples « ateliers de réflexion » thématiques organisés depuis quelques semaines et qui se proposent de réunir les citoyens de la Région (à 12 mois de la fin d'un mandat) pour « débattre et prendre en compte les besoins de la population ».

À l'inverse, il est surprenant de constater combien il est difficile sinon impossible pour un habitant, s'adressant à la Région d'obtenir une réponse ou, plus encore, pour un groupe de citoyens porteur d'un projet, de trouver un interlocuteur ! Reconnaissons que cette relation descendante entre l'élu et le citoyen n'est pas propre à l'institution régionale, mais est le reflet de la crise de la démocratie représentative à tous les échelons de la société.

Cet autisme de l'institution régionale a conduit certains élus à constituer une nouvelle forme de féodalité, fondée sur un clientélisme souvent efficace, favorisé par un cumul de mandat presque systématique. L'appartenance politique n'a alors que peu de signification hormis au moment de la désignation des candidats à la candidature.

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant de constater qu'à cette méconnaissance d'une bonne partie de la population régionale s'ajoute le désintérêt croissant des citoyens, des militants associatifs ou politiques qui croient cependant au rôle indispensable d'une politique régionale. Cette analyse confirme l'inquiétude des participants et notre responsabilité individuelle et collective. Nous devons tout mettre en œuvre pour combattre ce désintérêt et mobiliser les abstentionnistes actuels et futurs en tentant de les convaincre que la Région peut avoir un sens.

III-- Un fonctionnement contestable de l'institution régionale

Le fonctionnement administratif quotidien de la Région composé de plus d'un millier de fonctionnaires et d'une centaine d'élus, manque sérieusement de transparence et de moyens d'évaluation à la disposition des citoyens. Si la représentativité de son président n'est pas en cause, il y a cependant loin du discours à la mise en œuvre des programmes d'intérêt général et les messages régionaux vis-à-vis de l'opinion relèvent trop souvent de l'incantation.

La structure administrative qui comporte des experts qualifiés ne joue pas son rôle de proposition de projets alternatifs ouvrant des choix aux élus. Le cloisonnement entre les services ne permet pas l'élaboration et la prise en compte de programmes transversaux ou de projets de territoires issus des citoyens.

L'absence d'un projet politique régional accessible et clairement affiché conduit le Conseil régional à se comporter comme un Conseil général privilégiant la gestion des moyens et la distribution de subventions dans un consensus formel permettant à chaque élu d'y trouver son compte.

IV- Une nouvelle ambition pour l'avenir de notre Région.

Si le diagnostic ci-dessus peut apparaître sévère, il ne doit pas nous conduire à minimiser ou encore moins ignorer les échéances régionales de 2004, mais au contraire nous inciter à bâtir ensemble des propositions permettant de remédier aux dysfonctionnements mentionnés et proposer aux habitants de la région une perspective mobilisatrice.

C'est le sens de la démarche engagée avec l'appui, à l'échelon national, du Forum de la gauche citoyenne et qui doit nous permettre d'établir des **cahiers de revendications et de propositions** à l'automne prochain.

Les premières esquisses de ce dossier évoquées lors de la rencontre du 12 avril peuvent se résumer ainsi :

Sur le fonctionnement démocratique et la relation avec les citoyens :

- Suppression du cumul des mandats et limitation des renouvellements.
- Obligation d'évaluations régulières et de comptes rendus de mandats.
- Clarification du rôle des partis politiques dans la désignation des candidats.
- Transparence du fonctionnement et des délibérations de l'assemblée régionale.
- Distinction des responsabilités entre l'assemblée délibérative et l'exécutif régional.
- Clarification des responsabilités entre les différents niveaux de territoires (Communes, communautés d'agglomérations, départements etc.) et réduction à minimum des financements croisés.

L'élaboration d'un projet politique pour la Région :

- La Région, garante de l'intérêt général, doit se positionner comme arbitre au-dessus des intérêts et des particularismes locaux des communes ou des départements.
- Elle doit fixer ses priorités sur des dossiers concrets concernant la vie des citoyens tels que l'éducation et la formation, les transports collectifs, l'environnement et quelques autres. Sur chacun de ces dossiers, devra se constituer un véritable dialogue avec tous ceux qui sur le terrain ont des responsabilités opérationnelles dans ces domaines.
- Il convient d'inverser les mécanismes de décision actuelle. La Région doit être à même de négocier et de prendre en compte des projets et de programmes établis à l'échelon local.
- La Région doit devenir un lieu fédérateur des ambitions régionales en particulier vis-à-vis de nos voisins proches ou lointains. Elle doit mettre en valeur ses atouts qui concernent non seulement le patrimoine écologique et culturel, mais aussi la diversité de ses sites de son histoire et de sa population. Dans ce domaine, il n'est plus temps d'être sur la défensive mais au contraire de montrer au monde que l'on peut vivre ensemble dans le respect réciproque de nos origines en additionnant nos richesses.

V-- Une démarche à poursuivre

Les participants à cette rencontre conviennent de poursuivre la démarche engagée et discutent de l'objectif, pour l'automne prochain, d'organiser « **des États généraux des initiatives citoyennes en Provence-Alpes-Côte-d'Azur** » qui porteront des « Cahiers de revendications et de propositions » présentés à l'échelon national.

D'ici là, les groupes de proposition locaux auront pour charge de débattre des éléments d'analyse ci-dessus, de recenser les associations ou mouvements locaux intéressés par la démarche et de rassembler les initiatives et projets locaux pouvant s'inscrire dans cette dynamique de renouveau démocratique.

La prochaine rencontre régionale prévue le samedi 28 juin aura pour objectif de fournir le plan et les principaux contenus des cahiers pour permettre une rédaction avant la fin de l'été.

Marseille le 15 avril 2003

Alain FUREST